

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information  
Développement Durable Autorité  
Environnementale

Autorité Environnementale

Lyon, le 01/02/2016

Téléphone : 04 26 28 67 56  
Courriel : ae-dreal-ra@developpement-  
durable.gouv.fr

n° 119

## ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER COMPLET

### EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

N° CERFA : F08416P1293

N° d'enregistrement du dossier : 2016-002449

**Intitulé du projet :** Connexion de la rue Goutte Zinet et de la rue des Ecoles et aménagement d'un parking paysager sur la commune de Parigny dans le département de la Loire

**Maître d'ouvrage ou demandeur :** - Mairie de Parigny

**Dossier complet reçu le 01/02/2016**

La décision motivée sera prise dans les 35 jours calendaires à compter de la date de réception du dossier complet soit **au plus tard le 08/03/2016**

**L'absence de réponse au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une étude d'impact.**

Pour le préfet de région,

Pour la directrice de la DREAL  
et par délégation  
La cheffe adjointe du service CAEDD

Nicole CARRIÉ